

Service-Public.fr

Le site officiel de l'administration française

Conseil départemental - Cher

Dernière modification le 11 juillet 2022 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre) - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Contactez-nous

Tél : [02 48 27 80 00](tel:0248278000) (tel:0248278000)

Fax : [02 48 27 80 01](tel:0248278001) (tel:0248278001)

Site web : <http://www.departement18.fr/>

- [≥ Formulaire de contact](http://www.departement18.fr/spip.php?page=contact) (http://www.departement18.fr/spip.php?page=contact)

Horaires d'ouverture

Du Lundi au Vendredi : de 08h30 à 12h00 de 13h30 à 17h00

Adresse postale

Hôtel du département
1 place Marcel-Plaisant
CS 30322
18023 Bourges Cedex

Missions

Le Conseil départemental, assemblée électorale qui administre le département, rassemble les conseillers départementaux, élus par circonscription (canton) au suffrage universel direct pour six ans dans le cadre d'un scrutin majoritaire binominal (un homme et une femme obligatoirement) à deux tours. Les principales compétences du Conseil départemental sont l'action sociale (protection de l'enfance, Revenu social de solidarité RSA), la voirie, l'éducation (gestion des collèges), la culture, le développement local, le logement, le tourisme, le financement des SDIS (sapeurs-pompiers), etc.

Responsable(s)

- **Président**
Jacques FLEURY
- **Directeur général des services (DGS)**
Joël MARTINET
Téléphone : 02 18 15 68 16
- **Directrice de la communication**
Aurélie COURZADET
- **Directrice générale adjointe Animation et attractivité du territoire**
Marianne SASSERANT
- **Directrice générale adjointe Prévention, autonomie et vie sociale**
Marie-Claude AUBERTIN

Pour en savoir plus

- Organigramme du Conseil départemental [↗](#)
- (<https://www.departement18.fr/Schema-d-organisation>)